

La maison de la Négritude de Champagny

"LES HABITANTS ET COMMUNAUTE DE CHAMPAGNEY NE PEUVENT PENSER AUX MAUX QUE SOUFFRENT LES NEGRES DANS LES COLONIES, SANS AVOIR LE COEUR PENETRE DE LA PLUS VIVE DOULEUR, EN SE REPRESENTANT LEURS SEMBLABLES, UNIS ENCORE A EUX PAR LE DOUBLE LIEN DE LA RELIGION, ETRE TRAITES PLUS DUREMENT QUE NE LE SONT LES BETES DE SOMME.

ILS NE PEUVENT SE PERSUADER QU'ON PUISSE FAIRE USAGE DES PRODUCTIONS DES DITES COLONIES SI L'ON FAISAIT REFLEXION QU'ELLES ONT ETE ARROSEES DU SANG DE LEURS SEMBLABLES: ILS CRAIGNENT AVEC RAISON QUE LES GENERATIONS FUTURES, PLUS ECLAIREES ET PLUS PHILOSOPHES, N'ACCUSENT LES FRANCAIS DE CE SIECLE D'AVOIR ETE ANTHROPOPHAGES, CE QUI CONTRASTE AVEC LE NOM DE FRANCAIS ET ENCORE PLUS CELUI DE CHRETIEN.

C'EST POURQUOI, LEUR RELIGION LEUR DICTE DE SUPPLIER TRES HUMBLEMENT SA MAJESTE DE CONCERTE LES MOYENS POUR DE CES ESCLAVES, FAIRE DES SUJETS UTILES AU ROY ET A LA PATRIE

Texte du Vœu de Champagny.

Habitués eux-mêmes à la souffrance et aux douleurs, émus par le récit de l'officier et la vision de l'homme chrétien, les humbles de Champagny vont alors rédiger sur la place du village leur cahier de doléances, toutes liées à la dure réalité de leurs vies et y ajouter un article 29, dans lequel ils demandent l'abolition de l'esclavage.



Stèle commémorant le Vœu de Champagny.

Ce vœu est doublement exceptionnel :

- en effet, si seule une vingtaine de cahiers de doléances en France se montrèrent en faveur de l'émancipation des esclaves, toutes le font d'une manière ambivalente entre souci humanitaire et préservation des intérêts économiques. Seul l'article 29 du cahier de Champagny marquera une position claire, nette et pleinement humaniste.

- en trois paragraphes, l'on retrouve dans la colère exprimée par les humbles de Champagny à la fois les principes de la condamnation philosophique d'un Montesquieu et la dénonciation économique d'un Turgot dans un style mordant digne d'un Diderot. Resté l'apanage des intellectuels jus-



En 1998, Champagny est site de commémoration nationale pour le 150ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

que dans les années 1830, la dénonciation des 78 anonymes de Champagny, pour la moitié analphabètes, fut la première étincelle d'un mouvement populaire dans la société française.

C'est à l'initiative d'un historien local, Monsieur René Simonin, qui a mis en valeur ce texte exceptionnel, qu'a été créée en 1971 à Champagny "la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme" sous le haut patronage de S.EM Léopold Sédar Senghor.

Léopold Sédar Senghor parrain de la Maison de la Négritude.